***Marché « Mission d’accompagnement pour la mise en œuvre du Décret Tertiaire-Bâtiments communaux situés dans les communes de GBM »***

**MEMOIRE TECHNIQUE A REMPLIR PAR LE CANDIDAT**

**1 – VALEUR TECHNIQUE DE L’OFFRE (40 points) *(A compléter par le candidat ci-dessous*** :)

La note de valeur technique est attribuée sur la base des éléments suivants :

* Méthodologie appliquée à la mission (25 points), jugée notamment au regard des dispositions prises pour mener à bien l’étude, les protocoles utilisés, le matériel nécessaire et le personnel en charge des opérations.

Détail de fonctionnement du tableau proposé, présentation à l’aide de captures d’écrans expliquées décrivant toutes les fonctionnalités de ses solutions (par vidéos de présentation ou accès intranet de démonstration)

* Qualité de l’équipe projet (15 points) évaluée au regard de la composition de l’équipe projet, de ses compétences (CV) et de la répartition des missions.

**3 – DELAI DE REALISATION DE LA MISSION (40 points), composé des 2 sous-critères suivants : *(à compléter par le candidat ci-dessous*** :)

-Sous critère n° 1 : Délai pour effectuer la mission de type 1*,( indiqué en semaine*): 60 points

-Sous critère n° 2 : Délai pour effectuer la mission de type 2  (*indiqué en semaine mais* *inférieure au 31/12/2023 selon la législation en vigueur*) : 40 points